



# Creissels

*Info*

## Vie communale

Pages 2 à 6

## Vie associative

Pages 7 à 10

## Patrimoine

Pages 10 et 12

## Etat civil

Page 13

## Dossier

Pages 13 à 14

## Transport à la demande

Page 15

## Bloc-notes

Page 16

Bonjour à tous

*Depuis le dernier bulletin municipal, six mois se sont écoulés et c'est avec envie que nous allons vers les fêtes de Noël et du Nouvel An, génératrices de bonheur et de partage.*

*N'oubliez pas que le virus circule toujours ; je ne peux que vous recommander de rester vigilants et de respecter les gestes barrières et ce, toujours en vue de protéger les personnes les plus à risque.*

*Comme partout ailleurs, la vie continue à CREISSELS :*

- Début septembre les enfants de l'école des Cascades ont retrouvé leurs enseignants pour une nouvelle année scolaire. Merci à tous les encadrants qui évoluent dans les conditions si particulières.*

- Les vacances de Noël approchant à grands pas, les illuminations de Noël seront déployées début décembre pour amener un peu plus de gaieté dans notre village et nous permettent d'approcher de Noël avec plus de chaleur.*

*La municipalité avance sur les travaux à réaliser. C'est ainsi qu'après la pose du drain du stade de foot, ce sont les cimetières de la Countal et de Souloumiac qui ont fait l'objet d'une réfection pour un coût avoisinant les 50.000€. Des grilles pour l'écoulement et la récupération des eaux de pluie ont été installées, les portails réhabilités et certaines surfaces recouvertes d'enrobé à chaud.*

*Les appels d'offres pour la rénovation de l'école des Cascades et la salle des tapis seront les prochaines étapes dans la réalisation des travaux envisagés par les Municipalités qui se sont succédé.*

*Je tiens enfin à rendre un vibrant hommage à Michel dont la vie s'est brusquement arrêtée le mois dernier. Michel a participé à faire vivre notre village au travers du commerce de presse-tabac qu'il a tenu pendant 28 ans. Adieu Michel et merci.*

*En cette fin d'année ou le déconfinement semble s'amorcer, je souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles de passer de très joyeuses fêtes de fin d'année.*

Le Maire

# Vie communale

*Des éclats de rire, pour dissiper la morosité,  
De l'audace, pour oser inventer et créer autrement,  
De la confiance, pour s'épanouir pleinement,  
Des douceurs, pour croquer la vie à pleine dents,  
Du réconfort, pour être rassurés lors de moments délicats,  
De la bonté, pour le plaisir de donner aux autres,  
Des rayons d'espoir, pour illuminer nos idées et notre humeur,  
De la vaillance, pour aller de l'avant tels des aventuriers de l'avenir !  
De la persévérance pour mener à bien ses projets.*

*Nous vous présentons nos Meilleurs Vœux  
pour cette Année 2021.*



Pour l'opération « *Boîtes en Fêtes* » organisée par le Pôle Famille de l'association des Centres Sociaux Millau Grands Causses, la mairie de CREISSELS avait répondu présente pour être « point de collecte et acteur ». Votre participation a été un vif succès de solidarité, de générosité pour cette belle action qui a apportée bonheur et chaleur humaine auprès des personnes en difficulté. Sous le sapin de la mairie, en 2 collectes, il a été offert 80 boîtes... 80 Heureux pour Noël !

Un grand Merci à vous tous d'avoir participé à cette chaîne de solidarité.



### Le Père Noël a eu une pensée pour nos anciens.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le C.C.A.S de la commune ayant recensé 150 personnes de 80 ans et plus, a souhaité avoir une pensée pour leurs aînés.

Ils ont eu à cette occasion, durant la semaine du 14 au 18 décembre dernier entre 14 h et 18 h, venir retirer à la mairie, où se tenait une permanence par les membres de cette commission, chercher un petit présent. Il s'agissait d'un sachet de petites douceurs ainsi qu'une carte réalisée avec tendresse par l'ensemble des élèves de l'école des Cascades.

Par ce geste de partage inter générationnel, le mot « Magie de Noël » a opéré. Il a apporté dans ces moments difficiles de confinement et d'isolement pour certains, des beaux moments de partage et d'échange. Une lueur de joie opérée lorsque nous avons eu plaisir d'écouter entre autre notre cher LOULOU nous conter des petites histoires sur CREISSELS.

Une bonne surprise et un peu de chaleur appréciée par les aînés à la réception de cette attention.

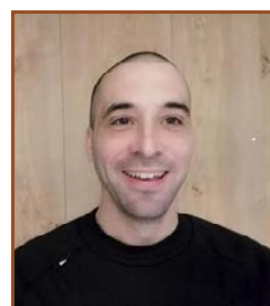


Le 30 septembre, Mr Yvan RICARD était à l'honneur dans les locaux de la mairie. Il a été accueilli par Mr Jean Louis CALVET, quelques conseillers et ses collègues qui avaient répondu présent pour lui souhaiter son départ à la retraite. Le Maire a retracé son parcours professionnel (28 ans de privé et 12 ans au service de la mairie). Le 01 octobre après 44 ans de labeur c'est pour lui « la quille ».



Un apéritif et quelques cadeaux lui ont été offerts pour le remercier du service rendu à la commune.

Pour assurer son remplacement, il a été lancé une procédure de recrutement d'un agent polyvalent à temps complet. Sur 39 candidatures, la commission du personnel a retenu 5 candidats. Ils ont été reçus par le jury de recrutement, et c'est donc Mr Guillaume ESPEISSE âgé de 36 ans et domicilié à CREISSELS, qui a été retenu. Il intègre l'équipe technique le 04 janvier 2021



## COVID 19 : Les Creissellois, confinés mais solidaires

Cette année aura été marquée par la pandémie de Coronavirus. Dès le 15 Mars, au lendemain des élections municipales, le gouvernement a décrété le premier confinement qui s'est prolongé jusqu'au 11 Mai. Situation totalement inédite à laquelle nous n'étions pas préparés. Accablé, inquiet, indigné, déprimé, chacun a vécu cette période avec son ressenti, sa sensibilité. Afin de se protéger contre la maladie, de protéger les autres et en particulier les personnes vulnérables et d'éviter la surcharge des services de réanimation, il a fallu renoncer à quelques-unes de nos libertés.

Face à cette situation exceptionnelle les élus ont pris des mesures pour permettre à nos concitoyens de traverser au mieux cette crise sanitaire, sociale et économique et pour lutter contre l'isolement des personnes seules.

- attestations distribuées en mairie
- personnes vulnérables inscrites sur un registre (article L116-03 Code Action Sociale et Famille), les référents quartiers seront là pour appeler et prendre de leurs nouvelles.
- distribution de masques aux habitants le 29 et 30 Mai.
- accueil du 11 Mai au 06 Juillet, à l'école des enfants prioritaires (soignant , 2 parents travaillants)

A l'issue de deux mois de vie « au ralenti », nous avons pu reprendre nos habitudes, circuler librement et nous rencontrer à nouveau, mais avec des précautions destinées à nous protéger les uns les autres et à préserver nos soignants.

Cet été, nous avons pu partir en vacances, dans un périmètre limité certes, mais nous avons pu retrouver nos familles et partager de bons moments, tout en restant prudents. Mais la trêve estivale aura été de courte durée, puisque dès la fin septembre, les chiffres des contaminations sont repartis à la hausse. A nouveau les soignants ont tiré la sonnette d'alarme face au risque d'engorgement des services hospitaliers et après une première mesure de couvre-feu, le gouvernement a décrété le deuxième confinement à partir du 22 Octobre.

A l'heure où nous imprimons cette édition, nous savons que nous serons «déconfinés » pour pouvoir passer Noël en famille, mais nous ignorons ce qu'il adviendra au début de 2021.

Pour débiter l'année sans nous laisser envahir par le climat anxieux qui règne dans notre pays et dans le monde entier, essayons de nous centrer sur les aspects positifs de cette crise : les gestes de solidarité qui se sont multipliés, l'attention que nous avons eu les uns pour les autres, les solutions que nous avons su inventer pour rester en lien avec nos familles et nos amis, la réflexion que nous avons tous menée pour imaginer « le monde d'après »

2021 commence sous le signe de l'espoir, avec la perspective d'un vaccin, mais pour autant ne relâchons pas notre vigilance et continuons à nous protéger les uns les autres.

Mais surtout, gardons du lien ! Restons en contact, soyons attentifs aux autres, essayons de garder le sens de l'humour malgré nos masques et sourions avec nos yeux !

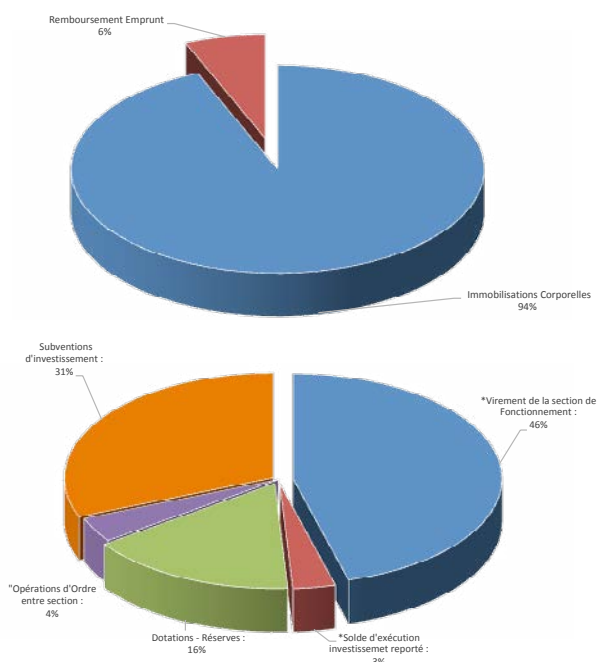
## BUDGET 2020

### Investissement Dépenses

Immobilisations Corporelles	1 126 781
Remboursement Emprunt	76000
	1 202 781

### Investissement Recettes

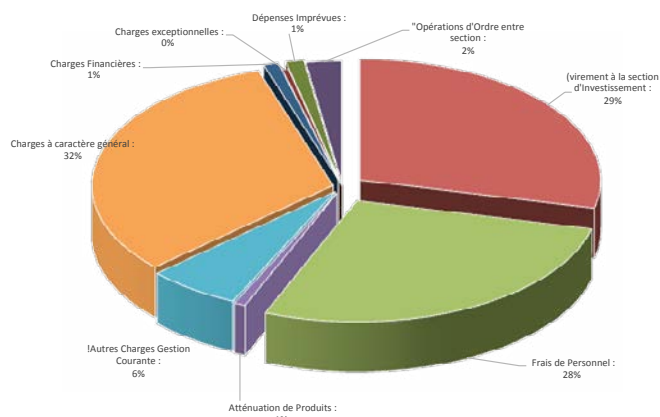
Virement de la section de Fonctionnement	550 000
Solde d'exécution investissement reporté	39 543
Dotations - Réserves	193 994
Opérations d'Ordre entre section	45 744
Subventions d'investissement	373 500
	1 202 781



# Vie communale

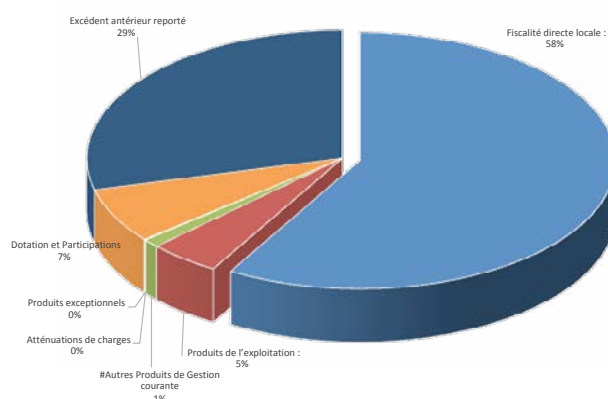
## Fonctionnement Dépenses

Virement à la section d'Investissement	550 000
Frais de Personnel	524 700
Atténuation de Produits	15 000
Autres Charges Gestion Courante	119 300
Charges à caractère général	607 900
Charges Financières	19 000
Charges exceptionnelles	8 000
Dépenses Imprévues	23 300
Opérations d'Ordre entre section	45 744
	1 912 944



## Fonctionnement Recettes

Fiscalité directe locale	1 117 513
Produits de l'exploitation	86 215
Autres Produits de Gestion courante	20 100
Atténuations de charges	500
Produits exceptionnels	1 600
Dotation et Participations	132 682
Excédent antérieur reporté	554 335
	1 912 944



Cette année 2020, plusieurs travaux ont vu le jour. Certains sont encore en cours de réalisation et d'autres ont été achevés.

Voici un petit compte rendu pour chacun d'eux.

- **Le terrain de foot de ST MARTIN.** Les travaux de la pose du drain ont été réalisés fin août par l'entreprise SA2P pour un montant de 15 932.98 € T.T.
- **La réfection du réseau d'eau potable** sur la R.D 992 (du parking de la salle des fêtes aux garages municipaux) a débuté pour 2 mois de travaux le 03 février et achevé le 03 avril 20. Ils ont été réalisés par les entreprises SA2P de CREISSELS et HERNAN de MILLAU.

Le montant global de cette opération s'élève à 276 740.10 € T.T.C soit pour SA2P 143 145,12 € T.T.C et HERNAN 133 594,98 € T.T.C

- **La plaine de Buech** voit l'arrivée d'un nouveau lotissement « Buech 3 » qui a démarré en septembre 2020 et la fin de ce chantier est prévu pour la fin juin 2021. Il sera alors livré 5 appartements en location accession à la propriété et 9 villas en location gérées par Aveyron Habitat.

- Au 1<sup>er</sup> octobre **la réhabilitation de 3 maisons sur la place du Planadié dans le centre ancien** a débuté et la fin de cette rénovation est prévue pour la fin décembre 2021. Estimation des travaux 60 000 € pour la commune. Il y aura donc 1 T5 et 2 T3 en location par Aveyron Habitat.



# Vie communale

• **Les deux cimetières de la commune** n'ont pas été oubliés. Une action de goudronnage pour les allées et de peinture pour les portails a été réalisée fin octobre 2020. La réalisation de la peinture a été faite par les employés municipaux. Pour les plus gros travaux de goudronnage deux entreprises sont intervenues.

Pour le cimetière de la Countal, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SEVIGNE pour un montant de 22 688 € T.T.C et pour le cimetière de Souloumiac, ils ont été réalisés par l'entreprise SA2P pour un montant de 26 120.76 € T.T.C.



• Le mercredi 25 novembre 2020, la **réhabilitation de la lavogne du Baoumas et de l'espace vert au niveau du pont du Château**, a été réalisée par les agents de la commune. L'arrosage intégré, remplacement des buis qui n'avaient pas survécu à la pyrale par divers plants, plantation d'hortensias et de 3 arbres ont été réalisés sur ces 2 sites.

Pour ces travaux il a été investi 1 079 € T.T.C.

• **Le renouvellement de 20 bancs**, de 10 corbeilles et distributeurs de sacs (excréments chiens). La mise en place des bancs par les agents municipaux, a débuté le 17 décembre pour encore quelques jours. Il aura été investi 11 400 € T.T.C. pour ces renouvellements.

• **Entreprise MERVIEL pour débroussaillage, nettoyage du lit du ruisseau MERDALI** (Issis/Leclerc) travaux réalisés fin août pour un montant des travaux à 3 190 € T.T.C

• **Elagage des arbres niveau de la Mairie/HLM** sur le ruisseau des Cascades par Mr BOSCH Stéphane s'élève à 720 € T.T.C

• **Elagage du chemin rural ISSIS/BEL AIR** par l'entreprise PAILHAS pour un montant de 2 200 € T.T.C.





### « J'peux pas j'ai tennis »

Depuis septembre 2020, le TCCA a repris ses activités tennistiques ; notamment l'école de tennis qui accueille un peu plus d'une trentaine de jeunes Creissellois tous les samedis matin (cours gratuit, balles et raquettes fournies et bonne humeur garantie). Après ce nouveau confinement, l'activité a repris le 28 novembre dernier.

Le TCCA en partenariat avec la mairie de Creissels, la communauté des communes Millau Grand Causses, le conseil départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Occitanie et la FFT va procéder à la construction d'un terrain de tennis couvert au printemps 2021 (photo non contractuelle du projet jointe).

L'inauguration officielle de cette salle devrait avoir lieu le 5 juin 2021 à 18 heures concomitamment à la fête du tennis (veille de la finale de Roland Garros). Pour ce faire, le TCCA bénéficiera d'un plan de reprise de l'activité financé par la FFT avec de nombreuses surprises tout au long de la journée. **Il va de soi que l'ensemble des Creissellois seront les bienvenus** au cours de cette journée, la journée du 6 juin sera tournée vers les

adhérents du club (tournoi double mixte et repas).

Enfin avec la sortie du confinement, des cours gratuits pour adultes (loisir hommes et femmes) seront organisés tous les dimanches matin ainsi que des matchs libres 4<sup>ème</sup> série.

Pour les enfants de l'école de tennis, des matchs libres seront organisés à chaque période de vacances scolaires et l'école de tennis sera prolongée jusqu'au 31 juillet.

Les dirigeants du TCCA souhaitent particulièrement remercier l'ensemble des élus Creissellois pour leur écoute et leur soutien.



## Société communale de chasse Saint-Hubert



Les conditions de chasse avec la COVID 19 et sous confinement ont maintenu le droit de prélever le grand gibier dans le cadre de la protection des cultures : cette mission d'intérêt général de régulation des populations de sangliers et de chevreuils, est dévolue au nom de l'Etat à la Fédération Départementale des chasseurs par Madame la Préfète. A ce titre la Société Saint Hubert de CREISSELS a la charge de protéger les cultures des agriculteurs de la commune. Nous nous devons cependant de reconnaître les difficultés rencontrées par les chasseurs du petit gibier : alors que la population de cette faune a montré une évolution positive cette année, du fait des bons résultats de la gestion cynégétique, à l'exception du lapin de garenne depuis que le lâcher de puces protectrices a dû être interrompu, le confinement a d'abord interdit la chasse du lièvre, des perdreaux, bécasses et autres migrateurs. Heureusement depuis le 28 novembre, il est possible de pratiquer à nouveau la chasse loisir dans un rayon de 20 kilomètres du domicile et pour une durée de 3 heures. C'est un progrès non négligeable et nous espérons que très bientôt la situation redevienne normale. A noter que les nouvelles contingences dues au confinement font l'objet d'un respect rigoureux par l'ensemble des

chasseurs qui vont même au-delà des exigences : non seulement le port du masque est requis, mais encore les repas collectifs ont été supprimés, les déplacements se font à deux au maximum par véhicule et chacun se trouve en mesure de présenter outre l'arrêté préfectoral, un document signé du président de la société justifiant sa présence sur la voie publique ou dans la nature, par la tenue d'une battue. Toujours sensible à l'attachement des nombreux participants au traditionnel quine de la chasse du samedi précédent Noël, les membres du bureau de la société Saint Hubert de CREISSELS ont le plaisir de les informer qu'une tombola remplacera exceptionnellement cette belle manifestation, les chasseurs et les commerçants creissellois leur proposeront tout prochainement des tickets pour un tirage prévu fin janvier. Les heureux gagnants se verront attribuer les lots (30) appréciés comme lors du quine (pièces de gibiers, vins et cadeaux divers). Espérant une issue positive à cette situation qui nous affecte tous, nous souhaitons ardemment reprendre nos activités traditionnelles dans l'intérêt de la nature et de chacun d'entre nous : chasseurs, promeneurs et agriculteurs.

*Le bureau de l'association*



# Club Sports, Loisirs, Culture de Creissels

Le club SLC a repris ses activités dès le mois de septembre avec son assemblée générale qui s'est tenue le mercredi 9 septembre à la Salle des Fêtes. Celle-ci a donné lieu au renouvellement du bureau du Club.

Les inscriptions du club se sont déroulées les 16 et 17 septembre pour une reprise des cours dès le lundi 21. L'année 2020 ayant été perturbée par un premier confinement au printemps dernier, le club a tenu à appliquer une remise sur les tarifs 2020/2021 pour les adhérents de l'année dernière afin de compenser les interruptions de cours.

Cette année onze sections sont proposées aux adhérents pour le bonheur de tous. Comme chaque année la danse, le Roller et Hockey Roller, le Karaté Jutsu, la Gym, le Yoga, la Couture, le Badminton, Balades et découvertes, Équilibre et Zumba.

Une petite nouveauté cette année le Taekwondo pour les plus jeunes le samedi matin à la salle des tapis ; les cours sont dispensés par Inès ALBOUY à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre association.

Nous souhaitons également la bienvenue à Emmanuelle... qui remplace Madeleine Solano pour les cours de zumba. A noter que cet été le bureau du club SLC ainsi que la section couture ont emménagé dans les nouveaux locaux municipaux au-dessus de la bibliothèque.

Après une reprise des activités dès le lundi 21 septembre, le

deuxième confinement est venu perturber les cours. Aussi, dès l'annonce du reconfinement du 29 octobre dernier, les membres du bureau et les intervenants ont mis en place des solutions de cours à distance pour les sections où cela était possible. Les sections danse, gym, yoga, zumba et taekwondo ont donc continué leur activité sur les supports numériques et les retours des adhérents sont positifs.

Nous espérons que l'ensemble de nos activités pourra reprendre en présentiel début janvier et qu'un maximum de cours pourront être rattrapés durant les vacances scolaires, en fin d'année et/ou sous forme de stages.

**Les dates à retenir pour la saison 2020/2021 (sous réserve du contexte sanitaire) :**

- Balade des 4 communes (samedi 29 mai à confirmer)
- Samedi 19 juin 2021 : gala de danse

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante [slccreissels@gmail.com](mailto:slccreissels@gmail.com) et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>

L'ensemble des membres du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année un peu particulière et vous souhaite de passer une excellente année sportive et culturelle.

*Le bureau du club SLC*

## Bibliothèque

A l'heure où vous lirez ce bulletin, nous espérons avoir rouvert la bibliothèque.

Après l'ouverture au mois de septembre et l'inauguration le 02 octobre, nous avons été contraints de refermer. Nous étions très déçus car nous avons acheté 110 livres récents. Les adhérents toujours fidèles ont apprécié les nouveaux locaux. Par contre, nous trouvons que les enfants ne sont pas nombreux alors que le rez-de-chaussée leur est consacré avec un grand nombre de livres neufs. Deux bénévoles sont venues renforcer notre équipe, sachant que la disposition sur deux étages nous oblige à être 2 à chaque permanence. L'étage supérieur est le secteur adulte, accessible par un ascenseur. L'entrée est située au rez-de-chaussée comme avant les travaux, à côté de la salle des tapis.

Les horaires sont inchangés :

Lundi de 17H à 19H

Mercredi de 16 H à 18 H 30

A bientôt





## U.S. Creissels



Cette année le club de foot de CREISSELS s'est mis en entente avec le SOM (MILLAU)

Le premier match de la saison le samedi 5 septembre a eu lieu à LA MALADRERIE, pour cause d'occupation illégale du terrain de ST MARTIN par les gens du voyage. Nous recevons l'équipe de

CHANAC, en effet, cette année plusieurs équipes de la LOZERE ont rejoint notre championnat, dans notre poule en D4 elles sont 6. L'entente fait un bon match et l'emporte 4/2. Le 13 septembre, déplacement à ST LAURENT D'OLT, sous une chaleur accablante (plus de 30°). Le match est difficile, les locaux s'accrochent, mais nous l'emportons 2/4. Le 27 septembre enfin un match à la maison, sur notre terrain de ST MARTIN. Une nouvelle équipe de la LOZERE, CHASTEL. Malgré la victoire sur le plus petit des scores 1/0, c'est pour l'instant le match le plus abouti, face à un adversaire excellent. Le 11 octobre nous partons à VALDONNEZ (LOZERE), sur place, il fait très froid, il pleut, nous sommes au complet, 14 joueurs, mais sans gardien véritable. Les locaux vont vite s'en apercevoir, et nous infligent une cuisante défaite 8/1. Covid oblige, nous stoppons net la compétition. Après 4 matches, nous sommes 4<sup>ème</sup> au classement général. 1<sup>er</sup> BADAROUX 12 points, 2<sup>ème</sup> AVENIR FOOT LOZERE 10 points, 3<sup>ème</sup> VALDONNEZ 9 points et donc 4<sup>ème</sup> ENTENTE USC/MILLAU 9 points. Malgré le faux pas du dernier match, nous avons de bon espoir pour la suite du championnat, qui devrait peut-être

reprendre mi-janvier.

Le club remercie la municipalité pour la remise en état du terrain après le passage des gens du voyage, mais également, pour les travaux de drainage et la modification du système d'éclairage (économie d'électricité) du terrain principal, ainsi que des travaux de plomberie dans les vestiaires. La commune en accord avec le club a signé une convention de mise à disposition du terrain principal (mercredi après-midi) avec la ville de MILLAU, pour une équipe de jeune du SOM. En échange, le service des sports de MILLAU procédera à des phases d'entretien de nos terrains. L'ensemble du club, joueurs, dirigeants présentent à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



La catégorie des jeunes Cadet/Junior de la Pétanque Creisselloise ont été sacré champion de l'AVEYRON à RIGNAC juste avant le second confinement.

Après avoir battu sèchement l'équipe de LA PRIMAUBE en demi-finale, ils s'imposent en gagnant les deux parties en doublette et une triplette pour s'adjuger le titre de champion face à MILLAU.

Un Grand Bravo à eux.



De gauche à droite :

Julien CARTAYRADE, Nathan PETIT, Enzo AZA, Keryann GARVI

## F.N.A.C.A

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie

Depuis la dernière réunion le 14 janvier 2020, les retrouvailles habituelles, n'ont pas été au rendez-vous, particulièrement autour d'une bonne table et nous le regrettons.

Cette convivialité est souhaitée par nous tous, mais compliquée à mettre en pratique en 2020. Souhaitons que cela ne soit qu'un mauvais souvenir, et que, très bientôt nous nous retrouvions.

Lors de la commémoration du 11 Novembre, cette année, l'obligation d'avoir une représentation réduite, au Monument aux Morts, n'a pas permis de nous retrouver tous avec la population de CREISSELS. Les pensées des anciens combattants furent présentes nous en sommes certains.

S'il y a possibilité sanitaire, nous ferons début 2021 un renouvellement de bureau et l'Assemblée Générale comme souhaités par les responsables actuels. Les candidatures sont ouvertes.

Nous terminerons par notre approbation de la décision du Conseil Municipal de Jean Louis CALVET, du déplacement futur du Monument aux Morts sur la place du 19 Mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie). A CREISSELS, les bruits et la dangerosité de la circulation routière sont des contraintes aux cérémonies de commémoration.

Ainsi dans le silence, le recueillement et notre présence avec la population creisselloise, nous honorerons la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour la France.



*SE SOUVENIR SANS CESSER POUR NE JAMAIS OUBLIER.*

## Patrimoine

### Déplacement du Monument aux Morts

A la demande des Anciens Combattants et conformément aux engagements exprimés lors de notre présentation à l'élection municipale, le projet de déplacement du Monument aux Morts a pris forme.

Ce déplacement est motivé pour des raisons de sécurité et de confort auditif. En effet, la proximité de la route ne permet pas de réunir les enfants des écoles lors des manifestations citoyennes. Les discours sont inaudibles car entrecoupés par le passage incessant de véhicules routiers, et l'espace restreint du site nous oblige à être au bord de la route avec tous les risques que cela engendre.

La municipalité a donc pris la décision de déplacer le monument sur la place du 19 Mars 1962 en accord avec les Anciens combattants.

Les travaux seront confiés à la marbrerie Barascud de Millau.



*Projet d'emplacement du Monument aux Morts.*

## Devise Républicaine

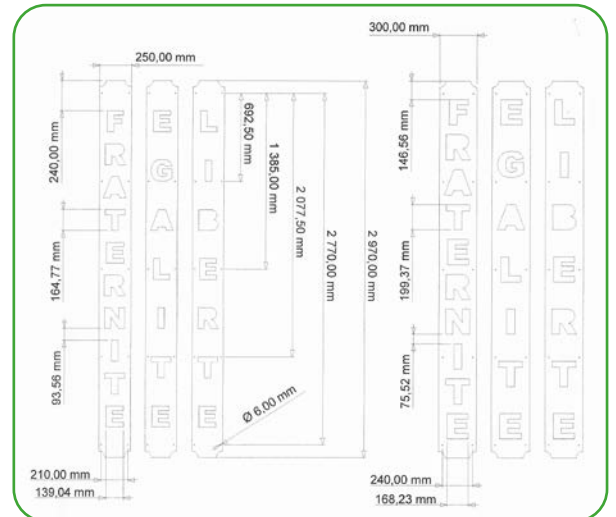
Depuis son inauguration du 10 février 2003 la mairie de Creissels ne possède pas sur son fronton la devise républicaine :

Liberté- Egalité- Fraternité

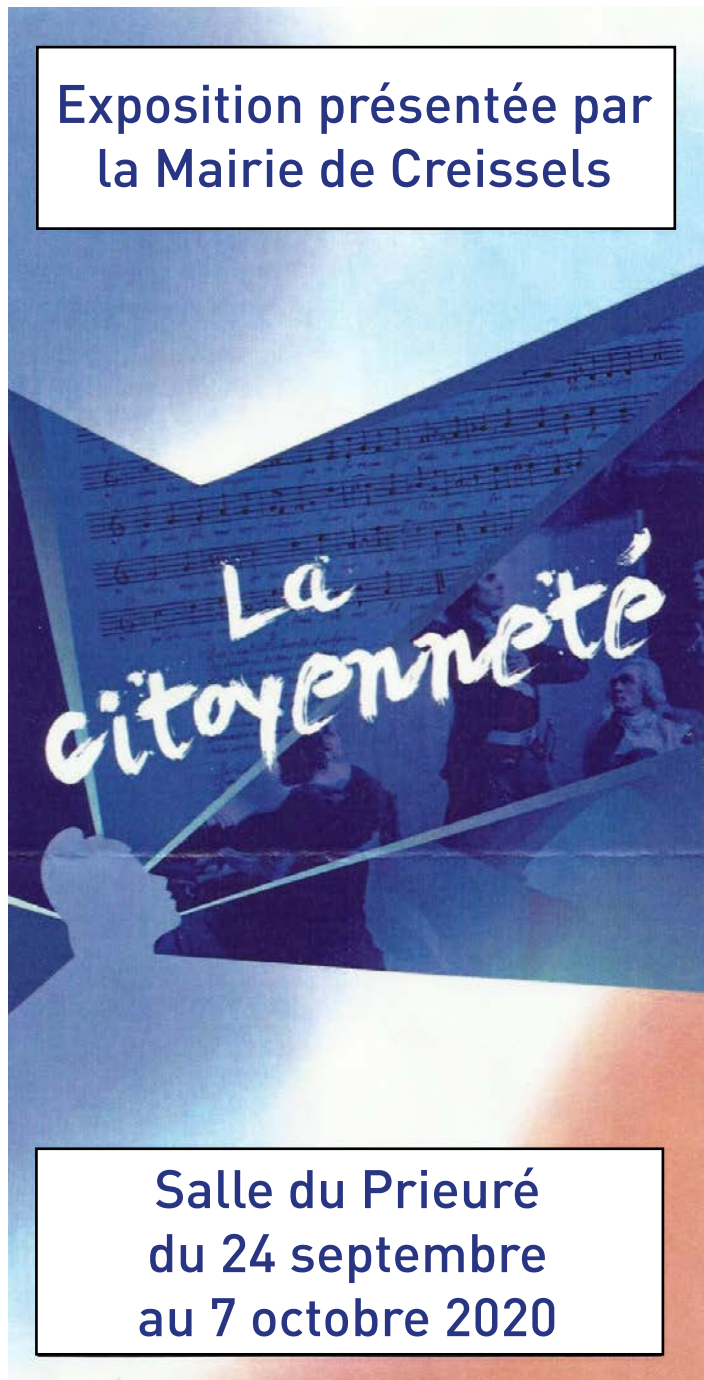
Le conseil municipal a décidé de pallier à cet oubli et a confié la réalisation de cet ouvrage à l'entreprise «Roussel-Inox» basée à Creissels.

La devise sera posée sur les piliers encadrant la porte d'entrée dans le sens vertical et sera fabriqué en inox brossé.

L'installation sera faite par nos agents municipaux.



Exposition présentée par  
la Mairie de Creissels



Salle du Prieuré  
du 24 septembre  
au 7 octobre 2020

Jeudi 24 septembre, au Prieuré de Creissels, a eu lieu le vernissage d'une exposition prêtée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Composée de 17 panneaux, elle illustre parfaitement les thèmes qui se rapportent à la citoyenneté.

Du latin civitas, signifiant : droit de cité, droit d'un habitant d'un pays, la citoyenneté est aussi une composante du lien social

Ces visites ont permis à de nombreuses personnes de découvrir les tableaux traitant de ce thème. Une après-midi, dédiée aux écoles, a été commentée par Monsieur Bernard Maury, Président d'Honneur du Comité d'Entente des Associations d'Anciens combattants et assimilés.

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont investies pour de cette manifestation ainsi que tous les invités civils ou militaires présents lors de cette inauguration.

Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de :

Véronique GANDOLFI, François DIAZ, Roger BOUDES,  
Marie Thérèse MARRA, Catherine MONTROZIER,

Vanessa TERRAL BOUDES et

avec la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP

12 boulevard Raymond 7 - 12100 CREISSELS

# Patrimoine

## La Vicomtesse Marie de Gualy faisait ses courses à Millau, mais contribuait aussi à l'activité économique de Creissels.

La Vicomtesse Marie de Gualy résidait au château de Creissels à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème. Si, en faisant état de 168 factures, l'article du Journal de Millau en date du 31 janvier 2020, fait découvrir les commerces où la Vicomtesse faisait ses courses à Millau, une douzaine de factures montre qu'elle s'approvisionnait aussi à Creissels. Celles-ci, comme les factures millavoises, se caractérisent par la qualité artistique et le soin calligraphique apportés à leurs en-têtes, comme en témoignent celles ci-dessous établies par :

- Jules Celles. Usine de chamoiserie.
- Mines de Houille de Mas-Nau (10 novembre 1880).
- Mademoiselle Marthe Lauret. Tailleur.
- Henri Saquet. Tailleur.
- Joseph Fabre. Plâtrier.
- Laurent Mézy. Maréchal - Forgeron.
- Henri Privat. Menuisier et ébéniste.
- Benjamin Lauret. Briqueterie.



Si l'échantillon des factures ci-dessus permet de découvrir la qualité artistique de leurs en-têtes, la dernière facture, présentée ci-contre, permet d'apprendre que, lorsque la Vicomtesse Marie de Gualy avait séjourné à Lourdes, elle avait occupé la chambre N° 52 à l'Hôtel Des Ambassadeurs. La Vicomtesse était-elle allée à Lourdes remercier la vierge de la guérison miraculeuse de sa belle-sœur Berthe d'Hombres, née de Gualy ?



Remarquez que la carte postale et l'en-tête de la facture sont identiques.

Bernard MAURY

Avec mes remerciements

à madame Madeleine AUSTRUY qui a eu la délicate attention de me prêter les factures.

# Etat civil



## Naissances

24/07/2020 RONDA Lilya  
25/07/2020 BEZIAT Tony  
31/07/2020 RUMBOLO Axel  
12/08/2020 PIGNOL Loan  
16/09/2020 POLYDORE Liam  
13/10/2020 GELDIYEV Temour



## Décès

03/07/2020 LACOMBE Raymond  
11/08/2020 THOMELIN Lucienne  
02/09/2020 LUMBIERRES Joseph  
13/09/2020 CABIROU Maurice  
30/10/2020 MARTIN Gérard  
05/11/2020 APOLIT Michel  
17/11/2020 FABREGUETTES André  
18/11/2020 FAGES Elie



## Mariages

08/08/2020 CROS Vanessa et BIZY Renaud  
10/08/2020 CZERENKIEWICZ Anna et APOLIT Christophe  
19/09/2020 NOGARET Laurie et PALAZZOLO Sylvain  
03/10/2020 PUECH Myriam et BONNIN Laurent

# Dossier

La nouvelle année pointe son nez Les jours vont petit à petit rallonger, nous vous proposons de continuer à nous occuper de notre impasse, de nos rues, de nos quartiers, de notre village. Le riverain doit entretenir son bout de trottoir toute l'année (balayage, désherbage, déneigement et verglas).

Pour avoir de bonnes relations avec son voisinage, l'usage des appareils à moteurs thermiques (tondeuses, motoculteurs, débroussailleuses, marteaux piqueurs, bétonnières) n'est autorisé qu'aux horaires suivants qui sont affichés en mairie :

**Du Lundi au Vendredi de :** 08h30 à 12h et de 14h à 19h30

**Le Samedi de** 09h à 12h et de 15h à 19h

**Le Dimanche et Jours Fériés de :** 10h à 15h

Merci de respecter la tranquillité et le bien-être de tous.

### Pour rappel :

Les déchets verts sont des déchets organiques issus de l'entretien des jardins et espaces verts. Ils sont constitués de feuilles mortes, de tonte de gazon, de tailles de haies et arbustes, de sapins de Noël, de résidus issus d'élagage et débroussaillage. Les déchets verts produits doivent être déposés en déchetterie, ils seront ensuite dirigés vers des plateformes où ils seront broyés et compostés.

Il est interdit de les brûler à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin, de les déposer dans les containers situés dans notre commune.

Vous trouverez ci-dessous les jours et horaire d'ouverture de notre déchetterie qui se situe rue Calixtine Bac à MILLAU :

**Du Lundi au Samedi :** 09 H - 12 H et 14 H - 18 H

**Le Dimanche :** Fermé

### La lumière LED :

Plus de lumière, moins de pollution lumineuse avec en sus quelques économies.

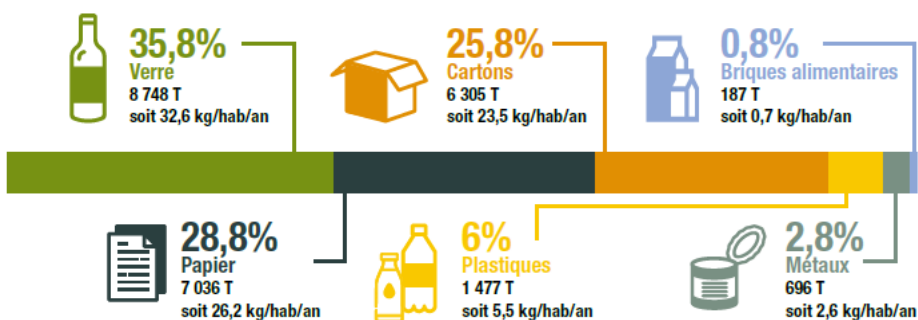
Comme souvent l'équation semble au premier abord compliquée. Cependant les évolutions techniques nous permettent de poursuivre ces trois objectifs en apparence antagoniste...

En lien étroit avec le Syndicat Départemental d'Electricité (SDEL), la commune est petit à petit éclairée par des LED. Cela permet d'illuminer plus efficacement le sol et moins le ciel. L'éclairage LED, en plus d'être plus économique (une partie des 53% restant sera étudié sur 2021), permet aussi de faire varier facilement la durée. Ainsi, nous pouvons couper l'éclairage durant quelques heures en cœur de nuit. Il faudra quelques mois avant que l'ensemble de notre réseau soit rénové, mais le processus est engagé, une nouvelle tranche de travaux est prochainement programmée.

# LA COLLECTE SÉLECTIVE EN AVEYRON C'EST :

**24 449**  
tonnes valorisées en 2019

**91,1 kg**  
par Aveyronnais et par an



## LE CENTRE DE TRI, oui, mais ensuite ?

Chaque balle de matière sortant du centre de tri est acheminée vers les différentes usines de recyclage en Europe en fonction de sa composition.

**VERRE**  
Transformé en nouvelles bouteilles

**CARTONS**  
Transformés en nouveaux cartons, plaques de cartons ondulé...

**ESPAGNE**

**FRANCE**

**ECOTRI Millau**

**ALLEMAGNE**

**SUISSE**

**ITALIE**

**PAPIER**  
Transformé en rames de papier pour journaux, magazines...

**BRIQUES ALIMENTAIRES**  
Transformés en papier essuie-tout.

**PLASTIQUES**  
Transformés en flacons de lessives, de produits d'entretien ou en tubes, mandrins, arrosoirs, fibre de rembourrage, pulls polaires...

**MÉTAUX**  
**Acier**  
Transformé en boîtes de conserves ou en pièces automobiles, électroménager, vélo...  
**Aluminium**  
Transformé en canettes, aérosols ou en carter de moteur, fenêtres, semelles de fer à repasser...

## C'EST À VOUS DE JOUER !

### Bien remplir SA POUBELLE JAUNE

Entourez les déchets qui doivent faire le grand saut dans la poubelle jaune !



Réponse au jeu du tri : n° 1-3-6-7

# Transport à la demande



## Comment réserver ?

Au plus tard **la veille avant 17h**,  
directement auprès du transporteur Lucky Star  
au **05 32 41 12 51**  
ou par mail :

[millaugrandscausses@lucky-star.fr](mailto:millaugrandscausses@lucky-star.fr)



## Transport À la Demande

Tarifs et jours de fonctionnement



Vous habitez à...	Vous souhaitez vous rendre à...	JOURS DE FONCTIONNEMENT (fériés compris)	HORAIRES (Indicatifs en fonction du trajet réel)		TARIFS (gratuit enfants - de 3 ans)	
			Horaire aller	Horaire retour	ALLER SIMPLE	ALLER RETOUR
Comprégnac St-Georges de Luzençon Creissels	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	4,50 €	7,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Millau	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	3,00 €	5,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Rivière sur Tarn La Cresse, Paulhe Compeyre, Aguessac	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	4,00 €	6,50 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Peyreleau Le Rozier Mostuéjols	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	5,00 €	7,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		
Veyreau St-André de Vézines La Roque Ste-Marguerite	Millau ou Creissels	Mercredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30	6,00 €	10,00 €
		Vendredi	9 h 30 ou 14 h 30	11 h 30 ou 17 h 30		
		Samedi	14 h 30	17 h 30		

\* Jour de foire : aller 9h30 / retour 11h30

# Bloc-notes

## **MAIRIE :**

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi et Vendredi de 09 h à 12 h

**Tél. : 05 65 60 16 52 - Fax 05 65 60 15 40**

**Mail : mairie.creissels@wanadoo.fr**

## **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08/ 12h 14/18h

Fermé le Dimanche

**Tél. : 05 65 59 78 07**

## **BIBLIOTHEQUE :**

Lundi de 17 h à 19 h et Mercredi de 16 h à 18 h 30

## **MEDECIN CARDIOLOGUE :**

**Mr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél. : 05 65 69 05 01**

## **INFIRMIERS (Diplômés d'état) :**

• **M. AMBERGNY Guillaume, Mme CLUZEL Stéphanie**

4 rue du Moulin haut - **Tél. : 05 65 61 19 67 - 06 37 83 16 96**

• **Mme BRU TISSINO Isabelle**

4 rue du Moulin haut - **Tél. : 05 65 42 98 27**

## **KINESITHEPEUTE :**

**Mme MERLE SALVAN Marie Christine**

5 Rue Jules Celles - **Tél. : 05 65 60 63 15**

## **CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR :**

• **Mr AUSTRUY Jean François** - Hôtel du Château - **Tél. : 05 65 60 16 59**

Restaurant du Château - **Tél. : 05 65 60 16 59**

Uniquement le Soir du Mardi au Samedi, Dimanche Midi et Soir, fermé le Lundi

• **Mr LOUPIAC Pierre** - Restaurant musical « Le Diapason » - **Tél. : 05 65 62 19 66**

• **CANOE CAFE** ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre) - **Tél. : 07 88 31 64 59**

## **LOISIRS :**

• **Bateliers du Viaduc** - 3 place du Baoumas - **Tél. : 05 65 59 12 41**

• **Camping Saint Martin** - Tél. : 05 65 60 31 83

• **Union Sportive Creisselloise** - Av. Comtes Armagnac - **Tél. : 05 65 60 10 21**

• **Natura Quad** - 14 bis Bd Raymond VII - Ouvert toute l'année sur RDV.

**Tél. : 07 88 00 17 92**

## **TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE :**

**Mme SERRES Gisèle** - av des Comtes d' Armagnac - **Tél. : 05 65 60 74 08**

Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi 07 h30 12 h 30 et 15 h 18 h 30

Dimanche 08 h 12h - Fermé le Jeudi, Samedi et Jours Fériés l'après-midi.

## **SALON DE COIFFURE :**

**L'atelier d'Edwige** - 3 Rue Jules Celles - **Tél. : 05 65 60 19 19**

## **COIFFEUSE DAMES A DOMICILE :**

**Mme Brigitte LLORCA** - 3 av Delacroix - **Tél. : 06 64 86 23 98**

## **SALON ESTHETIQUE :**

**Institut de Beauté STEPHANIE**

10 Av Comtes d'Armagnac - **Tél. : 06 17 25 38 66** sur RDV.

Ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 09 h à 19 h le Samedi de 09 h à 17 h et fermeture le Mercredi.

**Le Jardin des Chrysalides (divers massages)**

**Mme GERMAIN Béatrice** Raujollès - **Tél. : 06 49 20 03 31**

## **AGENT D'ASSURANCE :**

**Swiss- Life** - 1 Av des Comtes d'Armagnac - **Tél. : 05 65 59 06 45**

## **ARTISAN PEINTRE :**

**Peinture Décoration Olivier DECHARTE** - **Tél. : 06 81 15 07 41**

## **GARAGE :**

**Garage CHAMPION** - 30 av des Comtes d'Armagnac - **Tél. : 05 65 60 01 70**

Ouvert du Lundi au Vendredi de 08 h à 14 h et de 14 h à 19 h.

## **URGENCES**

### **POMPIERS : 18**

**Attention !!!! En cas d'Urgence, composé le 18.**

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez donc très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

• **SAMU : 15**

• **POLICE SECOURS : 17**

• **MEDECINS DE GARDE : 39 66**

Du Samedi 12 h au Lundi 08 h.

• **CHIRURGIEN DENTISTE : 39 66**

Permanence le Dimanche et les Jours Fériés de 09 h à 13 h.

## **POUR MEMOIRE**

### **CANTINE SCOLAIRE :**

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif jusqu'au 31/12/2020

T : 2.35€ - A : 2.85€ - R / 3.45€ - I : 4.10€ - F : 4.60€

### **CCAS Portage des repas à domicile :**

S'adresser au secrétariat de la Mairie.

### **CIRCULATION :**

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

### **AU PROFIT DU TIERS-MONDE :**

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

Les lunettes usagées, étuis, appareils auditifs et loupes sont maintenant collectés par Mme Huguette SOLIER 5 Rue de l'Abbé Fabre. Elle les envoie à l'adresse suivante : L.S.F. - HIRSIINGUE (France). Les colis sont ensuite acheminés vers les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe.

### **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Dès leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents pour le recensement.

### **HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :**

• **CREISSELS / ST GEORGES : le 4<sup>ème</sup> Samedi du mois en alternance**

### **SERVICES :**

**Garde d'enfants :** assistantes maternelles agréées,

s'adresser au centre médico-social - **Tél. : 05 65 60 95 55**

**Naturopathe :** Mme Magali BOUGRAIN - **Tél. : 06 98 62 84 61**

**Dépannage Electroménager :** Mr Fabrice ARNAL - **Tél. : 06 77 87 258 19**

**Garde d'animaux à domicile :** Mme Florence MURILLO - **Tél. : 06 21 53 01 75**

**Toiletage canin à domicile :** Mme PLANCKE - **Tél. : 07 69 90 91 73**

